**Libellé de la fiche métier de rattachement** :
http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr
**Code métier** :

## IDENTIFICATION DU POSTE

**N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :**
**Pôle / service :** Psychiatrie – ensemble des unités du pôle de psychiatrie
**UF :** 9805
**Grade :** IDE
**Quotité de travail :** 100%
**Horaires et jours travaillés :** planning en repos variables. 1 week-end sur 3 travaillé.
Les horaires du matin (6H00-13H30) et du soir (13H00-20H30). Ponctuellement, il peut être négocié un passage en horaire de journée selon les besoins du pôle (notamment unité SATIS).

**Direction administrative de site** :
Mme Aude Valery – Directrice du site de psychiatrie
M. Jean-François BERNET – Attaché d'Administration – Cadre administratif du pôle

**Responsables hiérarchiques :**
**Cadre de Santé :** Mme Nadège PIAT
**Cadre Supérieur de Santé :** Mme DESPAGES Françoise
**Directeur des Soins :** M. Vincent PARRAIN

**Responsables médicaux :**
**Chef de pôle :** Dr Dominique FENEON-LANDOU
**Chef de service :**
**Médecin responsable de l'unité :**

## PRESENTATION DU SERVICE/POLE

La psychiatrie A comprend 3 unités d'hospitalisation complète sur 2 étages :

- Ravel et Chopin au 1er étage
- Berlioz au 2ème étage

La psychiatrie B comprend 4 unités d'hospitalisation complète sur 2 étages :

- Pariou et UHDL au 1er étage
- Les Dômes et Gravenoire au 2ème étage

La pédopsychiatrie comprend un service d'hospitalisation complète associé à un hôpital de jour pour les adolescents.

## DEFINITION DU POSTE

La fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).

L'infirmier dispense des soins infirmiers préventifs, curatifs, palliatifs, relationnels destinés à la restauration de l'état de santé. Il exerce son activité, dans le respect du code de déontologie, dans le cadre de son rôle propre, ou sur prescription et en coordination avec les autres professionnels de santé.

Dans le cadre de son rôle propre, il participe à la prévention, aux actions de dépistage, à l'éducation et la promotion de la santé et à l'éducation thérapeutique de la personne et le cas échéant de son entourage.

## FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

L'infirmier(e) :

- Collabore avec les médecins, les collègues (éducateurs, aides-soignants), les différents intervenants (ergothérapeutes, assistante sociale, psychologue, infirmier(e) de secteur) pour établir le projet de soins thérapeutique, assurer sa mise en œuvre, son suivi, son réajustement et préparer la sortie du patient
- Assure la prise en charge individualisée de la personne soignée
- Organise et participe à la réalisation des activités à visée thérapeutique
- Assure un travail relationnel individualisé avec le patient et la famille
- Assure, si besoin, l'accompagnement du patient dans ses démarches sociales, foyer…
- Assure l'accueil de la personne soignée et de son entourage
- Accueille et assure l'encadrement pédagogique des étudiants, stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- S'engage à s'inscrire dans des formations en lien avec le projet de soins du pôle et dans des formations institutionnelles et des groupes de travail

## COMPETENCES REQUISES

- Faire preuve d'adaptabilité et de disponibilité
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Adopter une posture professionnelle adéquate et adapté au regard de la situation clinique
- Assurer une écoute active et bienveillante
- Capacité de prise de recul sur la gestion des situations difficiles
- Savoir gérer ses émotions.
- Faire évoluer ses pratiques professionnelles
- Faire preuve de curiosité intellectuelle en s'inscrivant dans une dynamique active de formation.

## RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Encadrement de proximité
- Encadrement supérieur
- Equipe d'hygiène hospitalière
- Fonctions support (DSI, transports sanitaires, …)

## DIPLOMES / EXPERIENCES PROFESSIONNELLES / OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Attestation de Formation aux Gestes d'Urgences (AFGSU 2) à jour.
- Etre à jour de sa cotisation à l'Ordre National des Infirmiers

## TENUE PROFESSIONNELLE :

- Port d'une tenue professionnelle complète et propre (pantalon + tunique à manche courte).
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Pour des nécessités de service, le professionnel peut être amené à effectuer des remplacements sur l'ensemble des unités du pôle de psychiatrie.
- Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.

- Possibilité d'assurer des postes de nuit sur la base du volontariat (20H15-6H15 sur la psychiatrie adulte et 21H-7H sur la pédopsychiatrie).
- Obligation de s'organiser avec l'équipe du roulement pour les congés